

Compte-rendu de la Commission de la transition écologique

25 novembre 2021 – 10 h 00

Présentiel et visioconférence

Membres présents : Jean-Pierre Giordani, président de la commission, Marie-Laurence Sotty, Jérôme Negroni, Don-Georges Gianni.

Membre en visioconférence : Etienne Marchetti, Pierre Savelli, Marie-Thérèse Mariotti, Gregory Susini.

Réduction de la production de déchets et fiscalité incitative

Rapporteur : Pierre SAVELLI, vice-président délégué

OS1 Accompagner les adhérents dans la mise en œuvre de la redevance spéciale et d'une fiscalité incitative

-OS2 Accompagner les adhérents dans leurs programmes locaux de prévention

-OS3 Développer l'éco-consommation

Les objectifs, le bilan du plan d'actions 2021 et les propositions de plan d'actions 2022 sont présentés aux membres de la commission (cf annexe).

Observations :

Don-Georges Gianni rappelle qu'actuellement les collectivités couvrent en moyenne 78% seulement du coût des déchets, le reste étant pris sur le budget général, et avec de grandes disparités selon les collectivités.

Pierre Savelli indique que la fiscalité incitative va amener une hausse de la fiscalité pour les ménages ou entreprises qui ne trient pas, mais qu'elle ne diminuera pas la fiscalité pour les usagers qui trient, eu égard au coût du tri et à la nécessité de couvrir le coût du service.

Marie-Thérèse Mariotti indique que la priorité lui semble de déployer au plus vite une redevance spéciale sur tous les territoires.

Avis de la Commission

Les membres de la commission, à l'unanimité, donnent un avis favorable au plan d'action proposé.

Biodéchets et compostage

Rapporteur : Marie-Thérèse Mariotti, vice-présidente déléguée

-OS 10 Accompagner les adhérents dans la généralisation le tri à la source des biodéchets

-OS 11 Renforcer le plan compostage pour compléter les collectes séparatives de biodéchets

Les objectifs, le bilan du plan d'actions 2021 et les propositions de plan d'actions 2022 sont présentés aux membres de la commission (cf annexe).

Passerelle avec la commission Infrastructures :

- Construction du réseau de bio-plateformes de compostage.

Observations :

Jean-Pierre Giordani remarque que les composteurs partagés ont aussi un rôle social très important dans les villages.

Marie-Thérèse Mariotti indique que le plan biodéchets et toutes les actions doivent être largement partagés avec l'OEC afin de mutualiser les solutions. Elle rappelle que les intercommunalités doivent identifier rapidement des emplacements pour installer des bio-plateformes de compostage pour les biodéchets collectés.

Don-Georges Gianni remarque que l'on détourne déjà 3 800 tonnes de biodéchets grâce aux composteurs, ce qui est primordial pour l'acceptabilité des déchets résiduels dans les ISDND. Il faut travailler de concert avec l'OEC et la CdC.

Pierre Savelli indique que la priorité lui semble de ne plus transporter loin les biodéchets collectés et que chaque territoire propose une solution pour les traiter au plus près. Il indique qu'il y travaille à la CAB.

Marie-Thérèse Mariotti propose de compléter le kit aux adhérents avec l'axe bio-plateformes de compostage.

Jean-Pierre Giordani confirme que les plateformes de compostage de proximité d'une part, et la présence d'une bio-plateforme de compostage permettent de réduire les coûts et qu'il faut inciter chaque territoire à trouver des emplacements.

Avis de la Commission

Les membres de la commission, à l'unanimité, donnent un avis favorable au plan d'action proposé.

Optimisation des performances de tri

Rapporteur : en l'absence de François-Marie Marchetti, délégué en charge de la thématique, le président demande à Cynthia Vola de bien vouloir présenter cet axe stratégique.

-OS 8 Accompagner les adhérents dans l'optimisation du tri

-OS 9 Sensibiliser les usagers

Les objectifs, le bilan du plan d'actions 2021 et les propositions de plan d'actions 2022 sont présentés aux membres de la commission (cf annexe).

Observations :

Les membres de la commission n'ont pas d'observation sur ces propositions.

Avis de la Commission

Les membres de la commission, à l'unanimité, donnent un avis favorable au plan d'action proposé.

Recyclage local et économie circulaire

Rapporteur : Don-Georges Gianni, Président

-OS 12 Déployer les nouvelles filières REP

-OS 13 Développer le recyclage local et accompagner les porteurs de projets d'économie circulaire en matière de déchets

Les objectifs, le bilan du plan d'actions 2021 et les propositions de plan d'actions 2022 sont présentés aux membres de la commission (cf annexe).

Passerelle avec la commission Infrastructures :

Optimiser la valorisation matière et énergétique par le biais des futures usines de tri :

- Tri des emballages en Corse
- Valorisation matière d'une partie des OMr
- Fabrication de combustible solide de récupération (CSR)

Observations :

Les membres de la commission n'ont pas d'observation sur ces propositions.

Pierre Savelli demande si l'augmentation du taux de valorisation du tout-venant peut être fait sans valorisation énergétique.

Don-Georges Gianni indique que c'est justement parce que les opérateurs de tri du tout-venant travaillent avec des opérateurs de tri et valorisation du CSR que le taux de tri a pu passer de 42 % en moyenne à près de 80 % de taux de valorisation sur les nouveaux marchés. Pierre Savelli demande de préciser de quel type de valorisation il s'agit, car la méthanisation des biodéchets est aussi une valorisation énergétique.

Marie-Thérèse Mariotti demande de préciser sur l'action économie circulaire de privilégier les circuits courts.

Pierre Savelli demande de préciser le coût de chaque opération. Il est important de maîtriser les coûts de fonctionnement. Il souligne l'importance de réorienter les déchets hors DMA vers les bons moyens de collecte, pour ne pas en assurer la charge.

Jean-Pierre Giordani souligne en complément que ces déchets – les fusées de détresse notamment et les feux d'artifice – mettent en danger les agents de collecte et provoquent des risques d'incendie dans les camions de collecte et dans les ISDND.

Pierre Savelli demande que les actions d'économie circulaire soient coordonnées avec l'Ademe et l'OEC pour optimiser les coûts. Marie-Emmanuelle Arrighi indique que les projets que nous portons font systématiquement l'objet d'une demande d'aide à l'OEC et à l'ADEME, et que l'avis et les demandes des partenaires sont pris en compte dans la définition des projets.

Jean-Pierre Giordani indique que les partenaires sont systématiquement invités dans les groupes de travail et copil de nos dossiers et que leurs logos figurent à toutes nos communications.

Avis de la Commission

Les membres de la commission, à l'unanimité, donnent un avis favorable au plan d'action proposé.

Réemploi

Rapporteur : Marie-Laurence Sotty, vice-présidente déléguée

-OS 6 Démocratiser le réemploi

-OS 7 Finaliser le déploiement de la filière textiles

Les objectifs, le bilan du plan d'actions 2021 et les propositions de plan d'actions 2022 sont présentés aux membres de la commission (cf annexe).

Passerelle avec la commission Infrastructures :

Créer des espaces réemploi dans chaque recyclerie et chaque éco-point, avec vitrine internet des objets disponibles, et des supermarchés inversés de plus grande taille dans les recycleries principales qui le permettent.

Installer des zones de réemploi sur des espaces mis à disposition par les EPCI adhérents qui le souhaitent, sur leur territoire.

Observations :

Don Georges Gianni demande combien on détourne de textiles. Marie-Emmanuelle Arrighi indique qu'on atteindra 1 000 tonnes fin 2021. La densification du réseau a des résultats sensibles, les tonnages ont augmenté de près de 40% cette année, et la crise du Covid n'a pas eu d'effet négatif sur le tri des textiles.

Jean-Pierre Giordani demande si les espaces de réemploi sont tous sur nos sites. Catherine Luciani indique que c'est le cas actuellement, mais qu'il est possible d'en déployer sur des terrains proposés par les collectivités adhérentes.

Marie-Laurence Sotty tient à remercier les équipes du réemploi et de la collecte des textiles dans le service de Marie-Emmanuelle Arrighi et les collecteurs textiles, qui font un travail formidable.

Avis de la Commission

Les membres de la commission, à l'unanimité, donnent un avis favorable au plan d'action proposé.

Pédagogie

Rapporteur : Jean-Pierre Giordani, Président de la commission et Vice-Président délégué.

-OS 4 Former les scolaires de tous niveaux pour une académie verte

-OS 5 Accompagner les agents publics dans leurs missions de lutte contre le gaspillage et d'animation

Les objectifs, le bilan du plan d'actions 2021 et les propositions de plan d'actions 2022 sont présentés aux membres de la commission (cf annexe).

Observations :

Jean-Pierre Giordani propose, en complément des visites de recycleries et des plateformes de compostage par les scolaires, de prévoir des visites de la recyclerie mobile.

Jean-Pierre Giordani félicite également les services et les animateurs qui interviennent dans les écoles, collèges et lycées.

Avis de la Commission

Les membres de la commission, à l'unanimité, donnent un avis favorable au plan d'action proposé.

Optimiser la qualité du service tout en maîtrisant les coûts

Rapporteur : Don-Georges Gianni, Président

Os 23 : Optimiser le niveau de service aux adhérents

Les objectifs, le bilan du plan d'actions 2021 et les propositions de plan d'actions 2022 sont présentés aux membres de la commission (cf annexe).

Observations :

Jean-Pierre Giordani précise qu'il s'agit d'une des actions de cet axe, les autres dépendant de la commission finances.

Avis de la Commission

Les membres de la commission, à l'unanimité, donnent un avis favorable au plan d'action proposé.

La président de la commission, Jean-Pierre Giordani, remercie les participants à la commission et clôt la séance à 12h10.